

COMMUNAUTE DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

PROCES VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 15 AVRIL 2014

Le quinze avril deux mille quatorze, à 20 heures 30, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Dronne et Belle située à Champagnac de Bélair « Avenue Fernand Beyney ».

Date de la convocation : 08 avril 2014

Conseillers communautaires en exercice : 47

Etaient présents les conseillers communautaires suivants : 46

Mesdames et Messieurs Jean-Luc AIMONT, Yves ARLOT, Michel BOSDEVESY, Raymond BOUCAUD, Josiane BOYER, Dominique BRUN, Martial CANDEL, Anita CATUSSE, Olivier CHABREYROU, Gaston CHAPEAU, Eric CHARRON, Anne-Marie CLAUZET, Gérard COMBEALBERT, Jean-Paul COUVY, Bernard de MONTETY, Michel DUBREUIL, Martine DESJARDINS, Guy-Robert DUVERNEUIL, Jean-Claude FAGETE, Henri FAISOLE, Malaurie GOUT-DISTINGUIN, Jean-Pierre GROLHIER, Benoît HARMAND, Jean-Jacques LAGARDE, Anémone LANDAIS, Jean-Marie MARCHAND, Claude MARTINOT, Jean-Jacques MARTINOT, Christian MAZIERE, Pascal MAZOUAUD, Francis MILLARET, Pierre MORIN, Jean-Michel NADAL, François NEGRIER, Christian NEYCENSSAS Pierre NIQUOT, Alain OUISTE, Alain PEYROU, Monique RATINAUD, Jean-Robert RAVON, Francis REVIDAT, Claude SECHERE, François THOMAS, Fabienne THORNE, Bernadette VAN DEN DRIESSCHE, Frédéric VILHES

Etaient absents (excusés) : Sylvie MAZIERES (pouvoir à Francis REVIDAT)

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier CHABREYROU.

Il accueille les conseillers communautaires et installe le conseil de la communauté de communes Dronne et Belle suite à l'arrêté préfectoral n°2013-365-0011 du 31 décembre 2013 modifiant l'arrêté n°2013-147-0009 du 27 mai 2013, portant création de la communauté de communes Dronne et Belle

En application de l'article L 2121-15 du CGCT, il invite l'Assemblée à désigner un secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture 024-200041572-20140415-PV2014-01-DE Date de télétransmission : 29/04/2014 Date de réception préfecture : 29/04/2014
--

Membres suppléants
Elise BOURDAT
Françoise BOUSSARIE
Jean-Claude CARTAUD
Jean-Pierre CHATEAUREYNAUD
François Didier CHEYRADE
Pascal BRANDY
Geneviève De TRAVERSAY
Michel DUCHANGE
Jean-François DUCHER
Max DUVERNEUIL
Dominique FUHRY
Serge GAY
Corinne GAUDOU

Thierry JEAN
Maryvonne LAFORET
Guy-José LAGARDE
Jacky LAURENCON
Alain LAVAUD
Monique MARSAT
Bernard MERLE
Christian MONCEYRON
Philippe BOYER
Jean-Pierre SICARD
Sabine STEMMELEN
Edmond ZNAIDA

Le conseil communautaire désigne deux assesseurs pour la constitution du bureau électoral :

Messieurs Pascal MAZOUAUD et Guy DUVERNEUIL

2. Nomination du Président

Le Président demande aux candidats au poste de Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de M. Jean-Paul COUVY.

Le conseil communautaire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L5211-1 et L2122-7 ;
 Considérant que le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Il est procédé à un 1^e tour de scrutin.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 47.

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 4

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 43

Majorité absolue : 22

Monsieur Jean-Paul COUVY a obtenu quarante-trois voix (43)

Monsieur Jean-Paul COUVY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé président.
 Il a été immédiatement installé dans ses fonctions.

- Majorité absolue : 21

Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude MARTINOT	41	Quarante et un

Monsieur Claude MARTINOT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Premier Vice-Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de tourisme et du développement touristique.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

- **Election du deuxième Vice-Président :**

Le Président demande aux candidats au poste de deuxième Vice -Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de M. Jean-Claude FAGETE.

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 47
- Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 43
- Majorité absolue : 22

Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Claude FAGETE	43	Quarante-trois

Monsieur Jean-Claude FAGETE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé deuxième Vice-Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de culture, médiathèque, bibliothèques.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

Accusé de réception en préfecture 024-200041572-20140415-PV2014-01-DE Date de télétransmission : 29/04/2014 Date de réception préfecture : 29/04/2014
--

Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Pascal MAZOUAUD	42	Quarante-deux

Monsieur Pascal MAZOUAUD ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé quatrième Vice - Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé du développement économique et numérique.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

• **Election du cinquième Vice-président :**

Le Président demande aux candidats au poste de cinquième Vice-Président de se déclarer; deux candidatures sont déclarées, à savoir celles de M.Olivier CHABREYROU et M. Martial CANDEL.

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 47
- Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 45
- Majorité absolue : 23

Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Martial CANDEL	10	dix
Olivier CHABREYROU	35	Trente-cinq

Monsieur Olivier CHABREYROU, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé cinquième Vice-président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé du CIAS, social et santé.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

Accusé de réception en préfecture
024-200041572-20140415-PV2014-01-DE
Date de télétransmission : 29/04/2014
Date de réception préfecture : 29/04/2014

Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Jacques LAGARDE	35	Trente-cinq

Monsieur Jean-Jacques LAGARDE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé septième Vice-Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de la voirie.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

• **Election du huitième Vice-président :**

Le Président demande aux candidats au poste du huitième Vice-Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de M. Jean-Pierre GROLHIER.

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.
A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.
Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 47
- Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 8
- Nombre de suffrages exprimés : 39
- Majorité absolue : 20

Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Pierre GROLHIER	39	Trente-neuf

Monsieur Jean-Pierre GROLHIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé huitième Vice-Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé du développement durable, de l'urbanisme et du SPANC.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

✓ 2 autres membres élus : Monsieur Christian MAZIERE et Madame Monique RATINAUD.

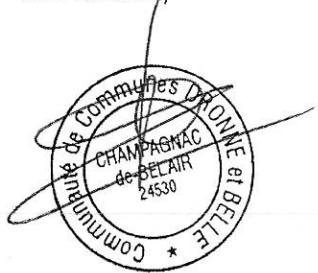
6. Observations et réclamations

Jean-Paul Couvy informe les délégués de la date de la tenue du prochain conseil communautaire qui se déroulera à Monsec.

7. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 15 avril 2014, à 23 heures 30, en deux exemplaires a été, après lecture, signé par le Président, le secrétaire de séance et les deux assesseurs,

Le Président;



La secrétaire de séance,






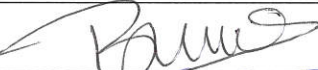



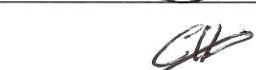




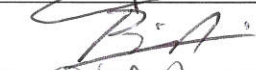





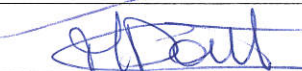
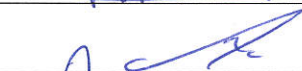







Les assesseurs,



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 30 AVRIL 2014

Approbation du procès-verbal du lundi 15 avril 2014

Membres titulaires	Signature
AIMONT Jean-Luc	
ARLOT Yves	
BOSDEVESY Michel	
BOUCAUD Raymond	
BOYER Josiane	
BRUN Dominique	
CANDEL Martial	
CATUSSE Anita	
CHABREYROU Olivier	
CHAPEAU Gaston	
CHARRON Eric	
CLAUZET Anne-Marie	
COMBEALBERT Gérard	
COUVY Jean-Paul	
DE MONTETY Bernard	
DESJARDINS Martine	
DUBREUIL Michel	
DUVERNEUIL Guy Robert	
FAGETE Jean-Claude	
FAISSOLE Henri	
GOUT DISTINGUIN Malaurie	
GROLHIER Jean-Pierre	
HARMAND Benoît	
LAGARDE Jean-Jacques	
LANDAIS Anémone	

MARCHAND Jean-Marie	
MARTINOT Claude	
MARTINOT Jean-Jacques	
MAZIERE Christian	p.o. 
MAZIERES Sylvie	
MAZOUAUD Pascal	
MILLARET Francis	Po 
MORIN Pierre	
NADAL Jean-Michel	
NEGRIER François	
NEYCENSAS Christian	
NIQUOT Pierre	
OUISTE Alain	
PEYROU Alain	
RATINAUD Monique	
RAVON Jean-Robert	
REVIDAT Francis	
SECHERE Claude	
THOMAS François	
THORNE Fabienne	
VAN DEN DRIESSCHE Bernadette	
VILHES Frédéric	